



## Le "Men's Day du Bercuit" – Saison 10

### Règlement :

- **3 catégories :** (0-13,4 / 13,5-24,9 / 25-...)
- **Classement par manche réorganisé** (voir addendum)
- **29 manches : du 29 mars au 11 octobre 2023**
- **Départ 18h** en shotgun (sauf les 3 premières et dernières manches qui seront à 17h30)
- **Encodage** de vos résultats se fera via votre smartphone via l'app de l-golf.
- Les manches en single seront « **COUNTING** » **obligatoirement pour les catégories 2 & 3** et facultativement (à la demande) pour la catégorie 1.  
(Si votre score sur 9 trous est =ou > à 19, il y sera ajouté 17 points)
- Le **classement** de chaque manche récompensera les 2 meilleurs joueurs de chaque catégorie.
- Les manches seront suivies d'une **remise de prix** offerte par le sponsor du jour, puis d'un **drink Men's**. Nous vous demandons de **respecter un temps de jeu de maximum 2h30** (Ready Golf), de rentrer immédiatement vos cartes de scores (avant 20h45) pour permettre une **remise des prix avant 21h00** et un passage à table (pour ceux qui se seront inscrits) entre 21H et 21H15.
- La nouvelle équipe du restaurant, dirigée par Corinne et Michel, se fait un plaisir de proposer chaque semaine un (ou deux) **plat(s) Men's au choix** pour le « 10ième trou » (à réserver impérativement via i-Golf).
- **NOUVEAUTE 2023** : Cette année chaque sponsor réservera un prix spécial pour un **tirage au sort** qui aura lieu durant le repas (entre le plat et le dessert !!! 🍷), uniquement pour les Men's qui participent au repas).
- **Vos invités** sont les bienvenus tous les mercredis (greenfee invité 9 trous : 30 € + 10 € droit de jeu). A organiser vous-même avec le secrétariat.
- Un **classement final** sera établi en fin de saison sur base des 10 meilleures manches.

## Inscription :

- Les **inscriptions** pour les manches se feront exclusivement via le calendrier d'I-Golf pour les membres hommes de 18 ans et plus.
- **L'inscription pour le repas Men's** se fait via I-Golf (Calendrier -> « Repas Men's ») sans oublier d'y mentionner votre choix !

## Droit de jeu :

- Pour éviter le traitement de cash et la surcharge du secrétariat, le **droit de jeu au Men's 2023** se fera sur base d'un forfait annuel à régler par virement au plus tard le **31/03/2023**. Le tarif a été maintenu à **100 € pour toute la saison**.

- Le paiement devra se faire anticipativement sur le compte :

Beobank : BE51 9501 6871 5162 OUVERT au nom de Luc JANSSEN pour le compte des « **Men's du Bercuit** », avec mention du nom et prénom du joueur.  
(Attention à ceux qui paient au travers d'une société ou d'un compte au nom de leur conjoint !!!!)

- Pour les membres Men's qui ne souhaitent pas participer au financement de l'organisation parce qu'ils estiment qu'ils ne viendront que peu de mercredis, une possibilité de payer une participation de **10 € par manche** est possible. Néanmoins le **paiement** devra être réalisé de manière **anticipée** sur le compte susmentionné. Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si la participation de 10 € n'a pas été réglée.
- Le droit de jeu couvre, en principe, les dépenses de la saison et donne droit à :
  - Participer à autant de manches que vous le souhaitez
  - Une boisson lors du Drink Men's après chaque manche.
  - Participer aux remises des prix
  - Recevoir le **polo Men's saison 2023** offert par le groupe **Louyet (BMW)**.
  - Participer à la soirée de clôture de la saison Men's 2023 avec sa généreuse table de prix. (Octobre 2023)
  - Financer les dépenses diverses lors des manches spéciales (Night Golf, ...)
  - Autres surprises au cours de la saison
  - Recevoir le cadeau de fin de saison financé par le solde de la cagnotte
  - Contribuer à supporter le groupe et l'ambiance des Men's

**Pour les SPONSORS**, le calendrier des manches est en ligne :

<https://doodle.com/meeting/participate/id/ejYw4mYd>

Merci aux sponsors ayant déjà confirmé et bienvenue à ceux qui désirent s'engager pour une des manches non encore attribuées, une belle façon de faire vivre la section.

Vous retrouverez toute l'actualité des « Men's Day du Bercuit » sur la page Facebook **@mensdubercuit** (<https://www.facebook.com/mensdubercuit>)

L'équipe d'organisation vous souhaite une très belle saison golfique 2023 au Royal Bercuit Golf Club !

Pierre Vandendriessche, Thierry Rollier, Loïc Carlier, Dimitri Bernard, Luc Janssen & Alain Potvin.



## Addendum

### Répartition des points par manche et par catégories selon les formules

- Compétition single : 3 catégories  
Maximum de points distribués : 3 fois 138 = 414

classement	points
1	25
2	20
3	15
4	12
5	11
6	10
7	9
8	8
9	7
10	6
11	5
12	4
13	3
14	2
15	1
16	0

- Compétition en duo : 2 catégories  
Maximum de points distribués : 2 fois 276 = 552

classement	points	
	joueur 1	joueur 2
1	25	25
2	20	20
3	15	15
4	12	12
5	11	11
6	10	10
7	9	9
8	8	8
9	7	7
10	6	6
11	5	5
12	4	4
13	3	3
14	2	2
15	1	1
16	0	0

- Compétition en quatuor : 1 catégorie  
Maximum de points distribués : 1 fois 552

classement	points			
	joueur 1	joueur 2	joueur 3	joueur 4
1	25	25	25	25
2	20	20	20	20
3	15	15	15	15
4	12	12	12	12
5	11	11	11	11
6	10	10	10	10
7	9	9	9	9
8	8	8	8	8
9	7	7	7	7
10	6	6	6	6
11	5	5	5	5
12	4	4	4	4
13	3	3	3	3
14	2	2	2	2
15	1	1	1	1
16	0	0	0	0

**Répartition des points pour le classement final :**

- Les 10 meilleures manches seront prises en compte.
- Si un joueur change de catégorie, la catégorie avec le plus grand nombre de participation sera la catégorie retenue pour le classement final.